

Rapport de la mission conjointe d'évaluation rapide

Tshikapa, Kasai

14 au 17 décembre 2016

I. Introduction

1. A la demande de l'Equipe humanitaire pays (EHP), une mission conjointe d'évaluation rapide a été lancée du 12 au 17 décembre dans la zone de Tshikapa (Kasai central) afin d'établir un diagnostic de la situation humanitaire et des risques de « do no harm » en cas d'une éventuelle assistance humanitaire. Cette mission, menée par OCHA, était composée de participants mis à disposition par les services publics provinciaux, les clusters nationaux, ainsi que des agences de l'ONU et des ONGs nationales et internationales. Elle était organisée pour le compte de l'Intercluster national (ICN), qui a validé les outils d'évaluation utilisés. (Pour plus de détails, consulter l'Annexe 1.)

2. Les membres de la mission ont fait face à d'importantes contraintes d'accès et d'information. Ces contraintes concernaient notamment l'absence de la majorité de la population dans les villages d'origine accessibles ; la limitation des mouvements de terrains imposée par les autorités locales à cause de la précarité des conditions de sécurité ; et le manque de visibilité sur les dommages et pertes exacts subis par les ménages déplacés dans leurs lieux d'origine. La mission a pu se rendre à Tshikapa et dans plusieurs villages de la Zone de Santé (ZS) de Kalonda Ouest à proximité de la ville, où quelques personnes en situation de retour ont pu être consultées. Pour les autres zones affectées, les informations ont été récoltées à travers divers informateurs, notamment des déplacés en provenance des zones affectées, les principaux dignitaires des zones affectées, ainsi que des représentants d'organisations nationales et associations locales.

II. Impact de la crise

3. Début décembre 2016, les activités de la milice de Kamuina Nsapu et la réaction des forces de sécurité congolaises le long de l'axe Tshikapa-Kananga ont causé des violences affectant les populations civiles de 154 villages, avec une population totale de quelques 182.000 habitants. D'importants affrontements ont eu lieu sur l'axe Tshikapa-Kasala-Mbawu-Kamuesha à partir du 1^{er} décembre, et se sont intensifiés le 3 décembre pour atteindre Tshikapa le 5 décembre. La zone n'avait plus connu de telles violences depuis les années 1960. La majorité de la population demeure en situation de panique et de choc et se maintient en situation de déplacement, craignant en particulier les forces armées congolaise déployées sur place.

4. Les villages concernés se situent dans onze aires de santé réparties sur deux Zones de Santé (ZS) : ZS Kalonda Ouest et ZS Kamuesha. 48 villages ont été affectés par les événements, affrontements ou présence des militaires, 20 dans la ZS de Kalonda Ouest et 28 dans celle de Kamuesha. Dans ces deux aires de santé, plus de 100 morts sont rapportés parmi les civils. Bien que plus éloignées du théâtre des opérations, les neuf autres aires de santé affectées (à savoir : 3 dans la ZS Kalonda Ouest et 6 dans la ZS Kamuesha) ont également subi l'impact du passage ou la présence continue de contingents des forces de sécurité.

5. Près de neuf répondants sur dix rapportent des cas de tracasseries ou actes de pillage, affectant les besoins d'assistance multisectorielle des personnes affectées. Les violences commises à l'encontre de civils constituent également un problème de protection majeur. Des cas de violence sexuelle et de violence physique sont rapportés par respectivement 84 pour cent et 74 pour cent des répondants. Si les exactions graves commises sont principalement attribuées aux forces

armées congolaises, la milice de Kamuina Nsapu aurait pour sa part procédé au recrutement massif d'enfants mineurs.

6. La situation dans la zone de Tshikapa s'inscrit dans le contexte des affrontements entre les forces de sécurité congolaises et la milice de Kamuina Nsapu sur une zone plus large dans le Kasai Central et Oriental. Elle doit aussi être mise en relation avec le contexte politique national, dont l'évolution encore incertaine pourrait influencer sur la dynamique du conflit dans la zone et le calendrier de départ des forces armées congolaises.

III. Mouvements de populations forcés

7. Selon les estimations, plus de 152.000 personnes, soit plus de 25.000 ménages, ont fui les affrontements ou se sont déplacées de manière préventive et vivent en brousse, en attendant le départ de l'armée congolaise. La majorité rapporte que les déplacements ont eu lieu le 4 décembre, lorsque les affrontements en cours depuis le 1^{er} décembre se sont intensifiés avant d'atteindre Tshikapa le 5 décembre. Les zones d'accueil sont principalement situées dans la région fermière fréquentée par la population durant la saison agricole, environ à 4 ou 5 kilomètres de l'axe principal Tshikapa-Kananga.

8. Les conditions de déplacement demeurent très précaires. Ainsi, les ménages font face à des difficultés énormes d'accès à la nourriture et recourent de plus en plus à des stratégies de survie sévères. Par conséquent, les seuils d'intervention d'urgence du cluster sécurité alimentaire ont été dépassés. (Voir également annexe 6 : Analyse de la sécurité alimentaire, PAM.) Plusieurs cas de maladie et de décès sont rapportés parmi les enfants, les femmes enceintes et les personnes âgées. La majorité des répondants déplacés vit également dans des conditions de forte promiscuité, beaucoup rapportant partager une chambre avec entre 10 et 15 personnes. Les activités scolaires ont été suspendues depuis le 3 décembre et les enfants demeurent en état de choc profond. Les déplacés sortent de la brousse pendant la journée pour s'approvisionner au marché de Tshikapa, à 4 heures de marche des sites de déplacement les plus éloignés. 74% des répondants déclarent également faire 2 à 3 allers-retours par jour pour s'approvisionner en eau (principalement dans des sources non-aménagées), par manque de larges récipients permettant d'économiser les trajets. Tous ces mouvements d'approvisionnement comportent également des risques de rencontre avec des hommes armés et – par conséquence – d'exposition à des nouveaux actes de violence ou tracasseries.

9. 18 pour cent des répondants déplacés affirment vivre en familles d'accueil.

10. La mission a également constaté qu'un mouvement de retour s'amorçait timidement à Mabondo, commune très proche de Tshikapa-ville et déjà évacuée par les forces armées congolaises. En effet, selon les informations récoltées lors de l'enquête du 16 décembre (notamment auprès de ménages retournés dans cette zone), une centaine de ménages auraient regagné leur village d'origine.

IV. Besoins prioritaires

11. Les besoins les plus importants actuellement – aussi bien en nombre qu'en intensité – sont ceux des personnes déplacées en brousse. Pour ces dernières, les secteurs prioritaires actuels sont (par ordre alphabétique) : les articles ménagers essentiels ; l'eau, l'hygiène et l'assainissement ; la protection (notamment de l'enfance et contre les violences sexuelles et basées sur le genre) ; la santé ; et la sécurité alimentaire.

12. Des personnes hautement vulnérables ont été identifiées parmi les déplacés par 74% des répondants. Il s'agit notamment de personnes en situation de handicap, de femmes seules en charge de mineurs, de personnes âgées, de malades chroniques et de victimes du VIH/SIDA. Il faut souligner que la Province du Kasai rapporte un taux de prévalence du VIH/SIDA de 7 pour cent, qui

la classifie troisième au niveau national. Les enfants sont traumatisés et ont peur de s'éloigner de leurs parents.

13. Cependant, pour des raisons expliquées ci-dessous, toute assistance humanitaire multisectorielle en réponse à cette crise se fera probablement dans le contexte de l'accompagnement du retour des déplacés vers leurs zones d'origine. Dans ce contexte, les besoins humanitaires prioritaires seront davantage axés sur la restauration des capacités de base des ménages affectés. (Des informations de base sur les besoins par secteur dans les lieux de déplacements sont reprises dans l'annexe 3 de ce rapport.)

V. Considérations clefs

14. Le départ des forces armées congolaises déployées dans la zone s'avère constituer une condition préalable essentielle pour permettre le retour des personnes déplacées vers leurs villages d'origine. Sur base des résultats de l'analyse de « *do no harm* », cette condition préalable s'applique également à l'assistance humanitaire : la présence des forces armées est jugée comme un facteur important d'augmentation des risques de détournement, de vol et de pillage et pourrait exposer les bénéficiaires à des risques supplémentaires de violence physique et de tracasseries.

15. Le départ des forces armées ouvrirait la voie à une assistance humanitaire multisectorielle, qui se ferait probablement en parallèle au mouvement de retour graduel des personnes déplacées vers leurs lieux d'origine. Dans cette logique, l'aide humanitaire viserait plutôt à restaurer les capacités de base des ménages affectés grâce à un paquet minimum multisectoriel en valorisant les efforts de résilience déjà existants au niveau local.

16. D'ores et déjà, la mission a permis de lancer quelques activités conjointes avec les autorités provinciales dans le domaine du renforcement des mécanismes de veille et de coordination humanitaire. Elle a également permis de mener un plaidoyer vis-à-vis basé sur des recommandations spécifiques liées aux secteurs de la protection (y compris de l'enfant), ainsi que de la santé.

VI. Recommandations

17. Dans l'immédiat, le rôle des humanitaires devrait se focaliser sur :

- La poursuite des activités de plaidoyer et de mobilisation des ressources:
 - Plaidoyer auprès du Bureau UN pour les Droits de l'Homme concernant les violations au Droit Fondamental de l'Homme commises lors des affrontements.
 - Mise en place d'un mécanisme de monitoring des cas de protection de l'enfance dans toutes les zones de présence des milices de Kamnuina Nsapu, ainsi que d'un dispositif de gestion des cas ;
 - Mobilisation de ressources ou de partenaires pour renforcer les capacités des structures locales de protection de l'enfant à Tshikapa-Ville à travers un monitoring holistique des droits de l'enfant.
 - Plaidoyer conjoint auprès des différents acteurs dans le secteur de la protection de l'enfant pour le soutien au processus de réintégration des mineurs démobilisés
- Les préparatifs de l'assistance :
 - Prise de contact par les clusters avec les acteurs de développement concernés pour les alerter de la situation et préparer la « remise-reprise » qui sera nécessaire à l'issue de la fourniture de l'assistance humanitaire.

18. Après le départ des forces armées :

- Assurer la fourniture d'une assistance humanitaire *ad hoc* d'une durée entre 6 et 9 mois visant à restaurer les capacités d'auto-prise en charge des ménages dans le contexte des retours. (Des évaluations sectorielles plus poussées seront nécessaires, notamment afin de constater l'éventuel dépassement des seuils d'intervention dans les zones de retour.)
 - La stratégie d'intervention devra intégrer de manière systématique des actions de protection, notamment dans le domaine psychosocial et en particulier ciblant les enfants.
 - Des enquêtes nutritionnelles devront également être menées.
19. En vue d'appliquer le principe de Do No Harm :
- Attendre le départ des forces armées nationales de la zone comme une condition clef avant de lancer des activités humanitaires ;
 - Apporter l'assistance à travers une assise communautaire afin de minimiser le risque d'éveiller de nouvelles tensions entre communautés (bien que la majorité des répondants aient indiqué leur préférence pour une approche individuelle) ;
 - Impliquer les autorités locales, administratives et traditionnelles dans une approche complémentaire visant à restaurer les capacités de base des ménages affectés grâce à un paquet minimum multisectoriel en valorisant les efforts de résilience déjà existants au niveau locale

VII. Annexes

– Annexe 1, Détails du Rapport de Mission

– Annexe 2, Analyse sécurité alimentaire, PAM